

influent et haut placé du gouvernement m'appelle. Jamais cela ne m'était arrivé entre 1976 et 1979. On ne me disait même pas bonjour dans ce temps-là. Quoi qu'il en soit, le ministre était au bout du fil. J'ai pris l'écouteur d'une main qui tremblait d'émotion à l'idée que le ministre des Finances m'appelait. Il m'a dit que lundi soir—vous savez comment avec sa voix suave et douceuse il pourrait convaincre une roche qu'elle n'est pas une roche mais une pierre—il intervendrait dans le débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône pour traiter de questions concernant des motions des voies et moyens des deux derniers budgets et qu'il parlerait un peu des recettes et des dépenses de l'an dernier et de ses prévisions pour cette année.

● (1410)

Je n'étais même pas assez méfiant pour lui poser d'autres questions. Je croyais qu'il ferait un exposé des recettes et des dépenses et sur le sort réservé aux motions des voies et moyens découlant du budget présenté par l'ancien ministre des Finances (M. Chrétien), et ainsi de suite. Le ministre ne m'a jamais dit qu'il présenterait un minibudget, qu'il parlerait de certaines questions fiscales ou de nouveaux impôts. Il ne cherchait peut-être pas à m'induire en erreur. J'étais si aimable et raisonnable qu'il a oublié de me révéler l'énormité de ce qu'il proposait de faire.

Puis lundi, il est venu s'asseoir auprès de moi à la Chambre. J'ai été sidéré par cet honneur. Il m'a répété en somme la même chose, disant que je recevrais un exemplaire de son discours une heure avant qu'il le prononce. J'étais enchanté de connaître ces oracles une heure à l'avance. En prenant connaissance du discours à 7 h 1 hier soir, j'ai découvert un monde tout nouveau, tout comme le téléroman "Another World" diffusé l'après-midi. Ce n'était pas ce que le ministre des Finances (M. MacEachen) m'avait laissé entendre. Je suis sûr qu'il ne voudrait induire personne en erreur de propos délibéré, lui le parfait modèle d'innocence du Cap-Breton.

Nous ne nous attendions pas à cela—et même si cela avait été le cas, cela ne nous aurait pas plu. Il n'empêche que les journalistes ont été enfermés, mais pas avant qu'il commence son exposé à 8 heures. Oh non, il était trop malin pour cela, et il s'est dit que je pourrais m'esquiver pour parler aux journalistes pendant qu'il prononcerait son discours. Il les a donc gardés enfermés jusqu'à la fin de son discours. Si j'avais voulu leur parler, j'aurais dû renoncer à mon discours à la Chambre. Non seulement cela avait-il été prévu, mais qui plus est, je n'ai pas pu prononcer mon discours avant 9 h 45 hier soir.

C'est là un enchaînement de circonstances qui ne devrait pas se renouveler. Le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) a mis le doigt dessus, que ce soit ou non réglementaire en théorie—et d'après moi, ça ne l'est pas, même en théorie. Pareil acte dépasse en tout cas les bornes de la convenance et de la décence, et pourtant, le ministre des Finances s'en montre toujours fort soucieux.

Je vais maintenant aborder la question des whips. Notre whip m'avait dit qu'il avait été prévu que je pourrais prendre la parole après le ministre des Finances. J'aurais cru que le

Privilège—M. W. Baker

ministre des Finances aurait voulu accorder le même privilège au critique financier du NPD après avoir fait une déclaration aussi importante. Le fait que tout ceci soit contraire à l'esprit du Règlement est mis en évidence, madame le Président, par l'ajournement dès ce soir du débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône, sur l'ordre du gouvernement. Le gouvernement veut que ce débat prenne fin ce soir, même s'il nous reste encore deux jours. Le gouvernement va suspendre le débat parce qu'il veut passer à d'autres questions.

Nous n'avons pas à accorder ou à refuser notre consentement. Le gouvernement a le pouvoir de régler ces questions lui-même. Il y a dans tous les partis des députés qui voudraient prendre la parole dans le cadre du débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône. Ces députés se voient refuser ce privilège et cet honneur à cause de l'argument que l'on avance maintenant et à cause de la déclaration faite hier par le ministre.

Pour toutes ces raisons, madame le Président, rien ne permet au ministre de tenter de procéder ainsi. Il veut avant tout éviter un débat sur l'important exposé économique et financier qu'il a fait hier soir.

Il ne peut prétendre adopter une partie de notre budget. Celui-ci traduisait une approche globale des problèmes économiques et financiers du Canada. Son objectif était de réduire le déficit budgétaire, de réduire le montant des emprunts contractés par le gouvernement. Il fallait, à notre avis, trois ou quatre ans pour juguler l'inflation et régler tous ces autres graves problèmes. Mais la portée des mesures que le ministre a annoncées hier soir dans son exposé est tout à fait l'inverse. Il veut supprimer toute restriction. Il veut autoriser le gouvernement à augmenter ses emprunts de 3.7 milliards de dollars et laisser le déficit monter de 3 milliards et demi. J'ai peut-être inversé les montants. Mais dans chaque cas, il s'agit d'une augmentation d'au moins 3 milliards de dollars. Cela est tout à fait contraire à la politique financière que nous préconisons pour le pays. C'est tout à fait contraire à la politique fiscale proposée par le gouverneur de la Banque du Canada, dont le ministre a pourtant appuyé la politique relative aux taux d'intérêt.

Hier soir, on nous a donc présenté un exposé financier, un budget ou minibudget qui modifiait de 180 degrés la voie que nous avons tracée pour le pays dans le dernier budget présenté à la Chambre. Que le ministre prétende qu'un revirement aussi important de la politique financière et fiscale du gouvernement se fasse par le biais d'un discours prononcé dans le cadre du débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône, alors que notre chef a déjà parlé et ne peut plus reprendre la parole, qu'un grand nombre de députés de notre parti sont dans le même cas et que le chef du Nouveau parti démocratique a aussi déjà parlé...

M. MacEachen: Ils peuvent parler à nouveau.

M. Crosbie: Pas dans le cadre du débat sur l'Adresse, à moins qu'il n'y ait un autre amendement.

M. Baker (Nepean-Carleton): Il sera mis aux voix ce soir.